

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois de novembre 2014, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre, ainsi que messieurs Gilles Harvey qui arrive à 19 h 18, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 03 et prend fin immédiatement (aucune question).

#### **Rés # 14-11-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en enlevant, au point 8.1.2, la directive de changement # ME-01.

#### **Rés # 14-11-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2014**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

#### **Rés # 14-11-03      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1402392 à C1402463 et M0140004)	136 394,20 \$
- Salaires, frais de déplacement et rémunérations des élus	52 635,29 \$
<b>TOTAL</b>	<b>189 029,49 \$</b>

Note

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

Madame Sylvie Foster, directrice générale, dépose aux élus les états financiers comparatifs au 31 octobre 2014.

Rés # 14-11-04

**EMBAUCHE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE POUR CONFEC-  
TIONNER UN PLAN DE LOCALISATION DU TERRAIN DE  
L'HÔTEL DE VILLE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher "M. Stéphane Brisson", arpenteur-géomètre, *pour confectionner un plan de localisation de l'hôtel de ville, du bureau d'accueil touristique (BAT), ainsi que des coupes de niveau du terrain où ces immeubles sont situés*, pour la somme de 825,00 \$, plus les taxes.

Rés # 14-11-05

**MANDATER UN PROCUREUR POUR RECOUVRER UNE  
CRÉANCE POUR SERVICES RENDUS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Martin Bouffard, de la firme Morency, Société d'avocats, aux fins de recouvrer les frais encourus pour le branchement d'une résidence à notre réseau d'aqueduc et d'égout (Dossier # 1145).

Le mandat accordé consiste à colliger les données et expédier une mise en demeure au propriétaire de l'immeuble visé par huissier, pour un montant approximatif de 1 000 \$, plus les taxes.

Rés # 14-11-06

**DEMANDE DE PRIX POUR SERVICES JURIDIQUES POUR 2015**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix relativement à la fourniture de services juridiques pour l'année 2015, ainsi que les taux horaires hors mandat pour les différentes personnes susceptibles de travailler sur nos dossiers, auprès des firmes suivantes :

- BCF, Avocats d'affaires ;
- Morency, Société d'avocats.

Rés # 14-11-07

**MONTAGE DE NOTRE BULLETIN MUNICIPAL, LE HAUT-  
PARLEUR**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de confier le montage de notre bulletin municipal "*Le Haut-Parleur*", à Mme Monik Giguère, selon la procédure établie le 29 octobre 2014. Il est à noter que Mme Giguère effectuera gratuitement le susdit montage et que celle-ci devra nous remettre les "plans de grille, logiciels ou tous autres documents" servant audit montage, le but étant que si Mme Giguère se désiste, à un moment donné, de procéder à cette tâche, la municipalité pourra utiliser sa mise en page pour réaliser celui-ci. La politique sur le bulletin municipal "*Le Haut-Parleur*" a été remise à Mme Giguère.

La présente résolution, une fois signée par Mme Giguère, constituera l'entente entre les parties.

**Rés # 14-11-08           EMBAUCHE D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA  
REDDITION DE COMPTES RELATIVE À LA TAXE D'ACCISE  
DE 2010 À 2013**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de la firme "Benoit Côté", comptable professionnel agréé, pour procéder à une reddition de comptes relativement aux travaux effectués dans le cadre de la *taxe d'accise* pendant les années 2010 à 2013.

**Note                           ARRIVÉE DU CONSEILLER M. GILLES HARVEY**

Il est à noter que monsieur le conseiller Gilles Harvey arrive à la séance et occupe son siège. Il est 19 h 18.

**Note                           DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE 2014**

Comme le prévoit le Code municipal de la Province de Québec (article 955), monsieur le maire Sylvain Tremblay, fait par la présente, lecture du "rapport du maire" sur la situation financière de la municipalité. Celui-ci sera publié dans la prochaine parution de notre bulletin d'information municipal, "Le Haut-Parleur", distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité, ainsi que sur notre site Web.

**Rés # 14-11-09           DEMANDE DE PRIX POUR LES ANALYSES D'EAU POTABLE  
ET DES EAUX USÉES POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des prix pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour les deux (2) prochaines années, soit 2015 et 2016, auprès des firmes suivantes :

- Exova ;
- Laboratoires Environnex ;
- Maxxam Analytique (anciennement Laboratoire LCQ).

**Rés # 14-11-10           ENTENTE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS AVEC LA  
TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP—SAINT-SIMÉON**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de service relative à la collecte des déchets sur le quai de Saint-Siméon avec la Traverse Rivière-du-Loup—Saint-Siméon, pour une période trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017, au coût de 700,00 \$ par année. Une entente à cette fin sera signée par les deux (2) parties.

**Rés # 14-11-11      RATIFIER LA FORMATION D'UN OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la formation d'un opérateur en traitement des eaux, en l'occurrence M. Dave Harvey, offert par la Commission scolaire des Trois-Lacs, à Thetford-Mines. Le salaire de l'opérateur sera assumé par notre municipalité, tandis que les coûts d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas seront défrayés à parts égales entre notre municipalité et celle de Baie-Sainte-Catherine, selon l'entente relative à la "fourniture de main-d'œuvre pour la purification et la distribution de l'eau potable", conclue entre lesdites municipalités, après avoir déduit l'aide financière accordée par *Emploi-Québec*, qui s'élève à 1 724,50 \$.

**Rés # 14-11-12      RATIFIER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À EMPLOI-QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière déposée auprès de *Emploi-Québec*, relativement à la formation d'un opérateur en traitement des eaux.

Madame la directrice générale Sylvie Foster, est, par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

**Rés # 14-11-13      RATIFIER LE DÉPÔT D'UN MÉMOIRE POUR CONTRER LA FERMETURE DU FOYER ET DU CLSC DE SAINT-SIMÉON**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier le dépôt du mémoire pour contrer la fermeture du Foyer et du CLSC de Saint-Siméon auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette et de Mme Caroline Simard, députée provinciale de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

**Note                      ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX (CSSSC)**

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, invite toute la population à assister en grand nombre à l'assemblée générale annuelle (AGA) du Centre de Santé et des Services sociaux de Charlevoix (CSSSC), qui aura lieu le mercredi 5 novembre 2014 à Baie-Saint-Paul. Un autobus, en partance de Saint-Siméon, et offerte par la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), sera mis à la disposition des gens désirant se rendre à ladite assemblée.

**Note                      LISTE DES PROJETS PRIORISÉS POUR LES TROIS (3) PROCHAINES ANNÉES**

Monsieur le maire Sylvain Tremblay présente au conseil municipal la liste que lui a remis M. Martin Guérin, agent de développement, relativement aux projets qu'il a priorisés, ainsi que leur échéancier, pour les trois prochaines années, soit 2015, 2016 et 2017.

**Rés # 14-11-14            RATIFIER EMBAUCHE DE 2 PERSONNES POUR RECUEILLIR  
DES STATISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES AU TRAVERSIER**

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'embauche de deux (2) personnes pour recueillir des statistiques supplémentaires, relativement à l'étude d'impacts économiques pour l'opération de la Traverse Rivière-du-Loup—Saint-Siméon à l'année. Le coût, estimé à environ 2 000 \$, sera assumé à parts égales entre notre municipalité et le CLD de la MRC de Charlevoix-Est.

**Rés # 14-11-15            NOUVEL APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DES  
ENSEIGNES D'IDENTIFICATION DES NOMS DE RUE**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler l'appel d'offres par voie d'invitation lancé le 7 octobre 2014, relativement au remplacement de nos enseignes d'identification des noms de rues, et d'autoriser monsieur Martin Guérin, agent de développement, à demander de nouvelles soumissions par voie d'invitation pour le remplacement des dites enseignes auprès des firmes suivantes :

- Publimage inc. ;
- Signalisation Kalitec inc.;
- L'Enseignerie enr. ;
- Enseignes Aux Quatre Vents ;
- Signalisation Inter-lignes;
- Groupe Signalisation inc.;
- Signis inc.

Il est à noter que le nouveau devis ne comprendra pas de système de fragilisation des poteaux et qu'un prix pour l'installation des enseignes est à nouveau demandé sur option.

Monsieur Martin Guérin, agent de développement est désigné comme le seul responsable autorisé à répondre aux questions relatives audit devis.

**Rés # 14-11-16            DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

ATTENDU QU' il s'est produit une erreur dans un acte notarié impliquant deux (2) contribuables de notre municipalité;

ATTENDU QUE ladite erreur est le résultat de renseignements erronés de la part de la municipalité, relativement à la superficie et à la profondeur requises d'un terrain construit à moins de cent (100) mètres d'un cours d'eau;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité prenne à sa charge les frais relatifs à ladite demande de dérogation mineure, soit 125 \$.

**Rés # 14-11-17      RATIFIER L'OFFRE DE SERVICE DE "RD TECHNOLOGIE"**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme "RD Technologie" pour les travaux d'assistance de bureau et de surveillance de chantier dans le dossier relatif aux travaux de rénovation de la bibliothèque municipale. Le tout selon l'offre de services (plan de travail) déposé le 7 octobre 2014 et portant le numéro RD13-394-01C., au montant de 2 955,00 \$, plus les taxes.

**Rés # 14-11-18      RATIFIER LES DIRECTIVES DE CHANGEMENT RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les directives de changement ci-dessous mentionnées relatives aux travaux de rénovation de la bibliothèque municipale, soit :

- |                  |  |                              |
|------------------|--|------------------------------|
| - Directive A-01 | Hauteur de la porte du sous-sol  | Directive annulée            |
| - Directive A-02 | Travaux relatifs au déplacement du comptoir  | Travaux effectués sans frais |
| - Directive A-03 | Enlèvement d'amiante dans le gypse   | 18 000,00 \$ (plus taxes)    |
| - Directive A-04 | Enlèvement d'amiante dans l'isolation extérieur de la fournaise et la sortir du bâtiment | 1 300,00 \$ (plus taxes).    |

**Rés # 14-11-19      PAIEMENT DÉCOMPTE NUMÉRO # 1 RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

ATTENDU QUE l'entreprise *Chabot Construction* nous a soumis, une facture relative à la réfection de la bibliothèque municipale (Projet : MSA 13-0032-4-1), pour les travaux réalisés en date du 31 octobre 2014;

ATTENDU QUE madame Sylvie Foster, directrice générale, a transmis ladite facture à notre chargé de projet, M. Philippe Harvey, de la firme Harp Consultant, pour étude et recommandation de paiement;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède, suite à la recommandation de notre chargé de projet, M. Philippe Harvey, de la firme Harp Consultant, à un paiement de 49 778,19 \$ (taxes incluses), à la firme *Chabot Construction*, représentant le "décompte numéro 1" pour lesdits travaux de réfection de la bibliothèque municipale.

**Rés # 14-11-20      EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LA PATINOIRE ET L'ARCADE POUR L'HIVER 2014-2015**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que :

- M. Stéphane Gagné soit embauché comme responsable de l'arcade pendant l'hiver 2014-2015. Celui-ci effectuera un horaire hebdomadaire de sept (7) heures lorsque la patinoire ne sera pas en fonction et quatorze (14) heures lorsque celle-ci sera opérationnelle, et ce, pour la période où nous en aurons besoin.

Une allocation hebdomadaire, pour les frais de transport reliés à son emploi à l'arcade, de 50 \$ est allouée à M. Gagné lorsqu'il travaillera sept (7) heures et de 100 \$ lorsqu'il effectuera quatorze (14) heures.

- Messieurs Yan Tremblay et Jean-François Tremblay sont embauchés comme préposés à l'entretien de la patinoire. Ceux-ci effectueront chacun neuf (9) heures par semaine. Ces derniers effectueront diverses tâches de voirie ou autres pour combler leurs heures.
- Tous ces employés seront rémunérés selon leur taux horaire régulier.

### **Rés # 14-11-21          SOIRÉE DU JOUR DE L'AN**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de décréter, à nouveau cette année, *l'entrée gratuite pour tous*, lors de la "Soirée du Jour de l'An" du 31 décembre 2014, au Centre communautaire Raymond-Marie Tremblay. Il y aura dévoilement du "*Mur Raymond-Marie-Tremblay*" ainsi que de la "mosaïque" confectionnée par les élèves de l'École Marie-Victorin.

### **Rés # 14-11-22          ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX**

ATTENDU QUE la *ChantEauFête de Charlevoix* a soumis trois (3) scénarios à la Municipalité de Saint-Siméon, relativement à une entente de partenariat et l'avenir de celle-ci, soit :

Scénario 1 : La fin de la *ChantEauFête de Charlevoix*.

Scénario 2 : Une aide financière ponctuelle de la Municipalité, sans implication supplémentaire, ce qui aurait pour effet de faire patienter les créanciers.

Scénario 3 : Bonifier l'aide financière de 25 000 \$ à 30 000 \$ par année, pour les quatre (4) prochaines années.

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à une étude exhaustive de tous les scénarios proposés ci-dessus ;

ATTENDU QUE les points ci-dessous furent considérés lors des délibérations du conseil soient :

- la possible fermeture du foyer et du CLSC de Saint-Siméon, deux (2) moteurs économiques et sociaux importants pour notre milieu ;
- l'illogisme de perdre un événement majeur comme la *ChantEauFête de Charlevoix*, alors que la municipalité investie en tourisme ;
- le départ de la majorité de nos jeunes pour s'établir en ville, d'où une perte d'économie et de compétence ;

- la *ChantEauFête de Charlevoix* augmente le capital de fierté de toute notre population ;
- que l'équipe technique de la *ChantEauFête de Charlevoix* est en place depuis plusieurs années et connaît bien les rouages de celle-ci ;
- les retombées économiques locales annuelles de cette activité sont de l'ordre de 500 000 \$ ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay et madame la directrice générale Sylvie Foster, à signer l'entente de partenariat avec la *ChantEauFête de Charlevoix* pour les quatre (4) prochaines années, soit de 2015 à 2018, selon la proposition d'entente, version du 30 octobre 2014.

**Note**

**ABSENCE TEMPORAIRE D'UNE CONSEILLÈRE**

Mamade la conseillère Simone Lepoutre s'absente de la séance pour quelques minutes. Il est 20 h 15.

**Rés # 14-11-23 ZONAGE AGRICOLE**

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission de révision permanente des programmes du gouvernement du Québec de redonner aux municipalités le contrôle des demandes d'autorisation pour l'exploitation des sablières, gravières, carrières et la réalisation de remblais en zone agricole.

**Rés # 14-11-24 ADOPTION D'UNE FAMILLE DE BÉLUGAS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la campagne "*Adoptez un béluga*" en procédant, dès maintenant, à l'adoption d'une *famille de bélugas* pour les trois (3) prochaines années, soit 2014, 2015 et 2016. Les coûts reliés à la susdite adoption sont de 0,01 \$ par citoyen, par année.

**Rés # 14-11-25 FORMATION OFFERTE PAR LA FQM**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les élus qui le désireront à participer à la formation "*agir en tant qu'élu pour le développement de sa communauté*", offerte par la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), qui aura lieu à la Ville de Clermont, le 30 octobre 2015.

Que les frais d'inscription, au coût de 265 \$ (plus taxes) par participant, et de déplacement, seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.





- **COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC**  
Demande d'accès à la liste des permis émis mensuellement.
  
- **POSTES CANADA**  
Les heures d'ouverture de notre bureau de poste demeurent les mêmes pour le moment.
  
- **TREMBLAY BOIS MIGNEAULT LEMAY**  
Nouveau point de service à Baie-Saint-Paul.
  
- **OFFRE DE SERVICES**
  - Mme Nathalie Dallaire (préposée à l'entretien- camping et loisirs).
  - M. Réjean Harvey (voirie – préposé à l'entretien).
  - M. Noël Lizotte (entretien de la piste de ski de fond).
  - M. Charles Couette (génie civil).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 23 et prend fin immédiatement (aucune question).

**Rés # 14-11-27      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 23.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Sylvie Foster  
Directrice générale